

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT AVIT DE TARDES**

DELIBERATION N° 2021/11 DU 26 MARS 2021

Portant sur L'adhésion au CAUE de la Creuse

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- En exercice : 11
- Présents : 09
- Représentés : 0
- Votants : 09
- Exprimés : 09
- Pour : 09
- Contre : 0

Le Conseil Municipal de Saint Avit de Tardes s'est réuni le 26 mars 2021 à 20 heures 00, dans la salle polyvalente (mesures sanitaires COVID19), selon convocation du 18/03/ 2021 sous la présidence de : LEGROS Pierrette, Maire.

Présents : CHABREDIER Sylvie, FOURNET Alain, GIRAUD David, LAFORGE Valérie, LAMY Roland, LEGROS Francis, LEGROS Gilles, VILLETTELLE Suzanne.

A été désigné secrétaire : GIRAUD David

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire l'adhésion au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Creuse qui a pour mission de promouvoir la qualité architecturale et environnementale du département et d'apporter des conseils aux collectivités concernant les projets de construction ou de rénovation.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

- accepte la proposition de Madame le Maire et vote le renouvellement de l'adhésion de la commune au CAUE de la CREUSE pour l'année 2021.

Fait et délibéré les : jour, mois, an que dessus.

Pour copie conforme

LE MAIRE, Pierrette LEGROS

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture le : 02/04/2021
Et Affichage du : 06/04/2021